

Congrès Populaire Coutumier Kanak.

Organisation Non Gouvernementale pour les Droits Autochtones Kanak IKC

Palais des Nations ONU Genève 7/07/2014

7èm Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtone

Point 1

Monsieur le Président, messieurs les experts,

Chère frères et sœur autochtones et non Autochtones, bonjour.

Et nos félicitations pour votre élection Monsieur le Président :

Le 10 décembre 2010 L'Assemblée générale de l'ONU a adopté La Résolution A/RES/65/198, cette résolution officialise la réunion plénière de haut niveau, connue sous le nom de Conférence Mondiale sur les Peuples Autochtones (WCIP) qui se tiendra le lundi 22 le mardi 23 septembre 2014 au siège des Nations Unies à New York, États-Unis.

Notre organisation voudrais avant tout, remercier le GCG et l'équipe de lobbying autochtones pour le travail accompli et les dernière informations et recommandations qui nous ont été envoyer de New-York ,.

Bien qu'il ait eue des obstacles, entre autre que certains Etats ayant fait pression sur le président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, notre représentativité et participation à la conférence mondiale sur les peuples autochtone est sur la voie d'une normalisation.

Pour reprendre les dernière nouvelle positive parvenu du GCG ,

Dans sa résolution 24/L.22, le Conseil des droits de l'homme recommande que les quatre thèmes identifiés dans le Document final Alta être pris en compte lors de l'examen des thèmes spécifiques pour les tables rondes et les panneaux à la réunion plénière de haut niveau.

Dans sa résolution 68/149, la 3e Commission de l'Assemblée générale approuve la recommandation du Conseil des droits humains, mais surtout ajoute également que le

Document final Alta, et d'autres propositions faites par les peuples autochtones, être prises en compte lors de la préparation du document final de la de haut niveau séance plénière.

la Déclaration ministérielle, adoptée par les ministres des Affaires étrangères des États membres du Groupe des 77 et la Chine, le 26 Septembre 2013. Au paragraphe 59 de la Déclaration ministérielle du Groupe des 77 et la Chine, il est recommandé que l'Alta document final être pris en compte lors de la préparation du document final de la Réunion plénière de haut niveau.

Le précédent Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, M. James Anaya a salué le processus par lequel le document final a été adopté Alta indiquant qu'il s'agit d'un instrument normatif importante et un plan d'action dans son propre droit, et qu'il dispose d'un niveau élevé de légitimité, car il reflète les attentes et les aspirations des peuples autochtones du monde entier.

Recommandations

- Que le MEDPA recommande que le document final Alta continue d'être utilisé comme base pour la rédaction du document final de la Réunion plénière de haut niveau.*
- Que le MEDPA recommande que le document final Alta être annexé au document final de la Réunion plénière de haut niveau.*
- Que le MEDPA recommande que les thèmes identifiés dans le document final Alta être les thèmes retenus pour la réunion plénière de haut niveau.*
- Que le MEDPA recommande que les peuples autochtones continuent d'avoir la pleine participation, directe et égale à la rédaction du document final et que la MEDPA aussi encourage vivement tous les Etats membres à s'engager dans les consultations ouvertes et informelles organisées par le Président de l'Assemblée générale afin de parvenir à un document final de consensus de la réunion plénière de haut niveau.*

Encore une fois notre organisation tient à remercier avec respect les frères et sœurs du GCG l'équipe de lobbying autochtones, par leurs efforts, leur foi et conviction et leur souhaite bon courage pour la suite des étapes de notre combat.

Nous tenons aussi à remercier le fonds de contribution volontaire et son secrétariat qui permis ma participation au MEDPA en vous souhaitant une bonne continuation.

La coutume est notre religion naturel elle est notre constitution, c'est notre vie et celle de nos société.

Olê, Merci

